

Ferme Cavan : mixité des pratiques, rencontre des publics

La Ferme Cavan réhabilitée par la Ville (avec le soutien de la région Île-de-France) est devenue un lieu de résidence pour artistes et artisans d'art.

Le pari de la municipalité : offrir aux artistes un espace permettant de créer une émulation culturelle rayonnant dans toute la Ville et même au-delà.

Ce vaste corps de ferme du 18e siècle a été racheté par la Ville en 2006. En 2011 ce sont les services techniques de la commune qui ont occupé les lieux jusqu'à l'ouverture du centre technique municipal en 2011. Après leur départ, l'idée de dédier ce lieu à des usages mixtes (avec une grande place aux actions culturelles) a pu se développer.

La résidence des artistes

Depuis 2011 et après la deuxième édition des « 24 heures de l'art de Courdimanche », la municipalité a proposé aux associations partenaires de la manifestation la possibilité de s'installer à la ferme.

« Progressivement d'autres artistes, artisans, entrepreneurs les ont rejoints » rappelle Pascal Craffk, 1er adjoint aux énergies citoyennes. La Ferme reste un lieu de passage pour les résidents « nous mettons à disposition des locaux pour une durée déterminée. Ils doivent permettre aux artistes de se poser un temps ou aux entrepreneurs de se lancer dans leurs activités économiques sereinement », précise Elvira Jaouën.

Chaque résident qui rejoint le projet s'engage à participer à des actions culturelles : prêt d'oeuvres, animation d'ateliers, co-organisation d'événements comme les journées du patrimoine ou les 24 heures de l'art.

Des aménagements nécessaires

En 2012, une aide du Conseil régional a permis une rénovation d'une partie de la maison de maître afin d'offrir des ateliers, des bureaux et une salle polyvalente pouvant recevoir du public.

Pour sa part, la Ville a aussi réalisé de nombreux travaux afin d'assurer de bonnes conditions d'accueil aux résidents : aménagement, de récupération et d'écoulement des eaux pluviales, raccordement électrique, peinture, etc.

L'avenir de la Ferme Cavan

Une attention toute particulière a été portée à la qualité de ce qui va être réalisé pour préserver l'équilibre architectural et environnemental du patrimoine de notre Ville.

La volonté de l'équipe municipale a toujours été de conserver ce corps de ferme spécifique au Village et de respecter l'emprise actuelle du bâtiment ainsi que son aspect d'origine. «Lorsque je suis arrivée en responsabilité en 2008, un projet de délocaliser l'école André Parrain sur le site et de dénaturer la structure des bâtiments de l'ancienne Ferme était prévu. Une de nos priorités a été de lancer des réflexions sur un autre devenir du lieu», précise Elvira Jaouën, Maire de Courdimanche.

Après le lancement d'un groupe de travail sur le sujet, la mixité d'usage a été retenue. Ainsi des ateliers d'artistes ont été installés avec le soutien de la région île-de-France et de nouvelles activités ont été initiées depuis 2008 : l'accueil de la CoopOise, une ludothèque et un espace de coworking. Concernant les bâtiments, qui aujourd'hui menacent de s'écrouler, 20 logements seront créés dont 10 adaptés et réservés aux séniors et 10 pour des familles. Un bailleur social, CDC Habitat (anciennement Efidis) est chargé de la bonne réalisation du programme en respectant l'emprise actuelle des bâtiments (volumétrie, hauteur, couleur...) tout en apportant la modernité nécessaire aux nouveaux usages.

Le projet doit être soumis prochainement à l'ABF (Architecte des Bâtiments de France). Il doit conserver l'aspect «corps de ferme» et notre objectif a toujours été de revaloriser ce patrimoine local ; l'espace naturel derrière les bâtiments sera ouvert à tous les Courdimanchois et un véritable parc sera créé.

Un parking (privé pour les futurs logements et public) a été prévu dès la conception du projet. Il permettra de fluidifier le stationnement rue de la Grande Neuve, aujourd'hui devenu anarchique.

Quant aux granges situées à gauche de l'entrée du site, elles seront réhabilitées et resteront des équipements municipaux pouvant accueillir des expositions, des évènements culturels ou encore des marchés locaux.